



---

Réf. Farde e-Assemblées : 2381184

N° OJ : 38

Projet d'Arrêté - Conseil du 11/01/2021

**Objet :** Déclaration d'intention pour une collaboration avec l'asbl "Gluon".

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale;

Considérant que la Ville de Bruxelles et l'association à but non lucratif Gluon ont la volonté de mettre en place une collaboration visant à renforcer l'implication des citoyens dans les projets de rénovation urbaine et d'aménagement d'espaces publics notamment via les contrats de quartier et le budget participatif;

Vu que le Collège a exprimé sa volonté dans son Accord de majorité d'offrir plus d'espace de participation aux citoyens pour co-construire la Ville de façon durable, notamment par la création de dispositifs participatifs structurels;

Considérant que GLUON asbl développe depuis sa création une plateforme qui maximise les collaboration et les confrontations entre chercheurs, artistes, citoyens et étudiants autour des grands enjeux de notre société;

Considérant que la collaboration s'appuiera sur le projet Hactivate Your World et visera à renforcer la participation citoyenne autour des dynamiques des contrats de quartier et du budget participatif;

Considérant que cette collaboration vise à rencontrer la demande des citoyens d'être mieux informés et impliqués dans les projets de la Ville qui concernent leur quartier;

Considérant qu'un courrier officiel de collaboration entre la Ville et GLUON asbl permet d'établir le démarrage de cette collaboration (voir courrier en annexe).

Sur proposition du collège des Bourgmestre et échevins,

Décide :

Article unique : L'engagement de la Ville de Bruxelles à collaborer avec Gluon asbl concernant le projet Hactivate Your World est adopté.

Annexes :

[Déclaration d'intention collaboration Gluon \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

